

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

07 février 2018

Premier baromètre AMF annuel de l'épargne et de l'investissement : près d'un français sur deux considère que les actions sont le meilleur placement de long terme

Afin de mieux connaître les comportements et opinions des particuliers, l'AMF lance une étude annuelle. La première édition de ce Baromètre ⁽¹⁾, qui constitue le panorama le plus complet du marché sur les choix ou objectifs des épargnants, mesure en particulier leur appétence pour la Bourse et décèle quelques signes encourageants quant à l'investissement en actions. Parallèlement, l'AMF révèle les résultats d'une étude sur les performances des placements dans la durée, dont les conclusions confortent le légitime intérêt de nombreux Français pour les actions.

La confirmation d'une préférence pour les placements garantis

Une part majoritaire de l'épargne des Français est concentrée sur placements sans risque, liquides, mais à faible rendement ⁽²⁾. Parmi les motifs de cette préférence pour des placements peu ou pas risqués, corrélée à la baisse de l'actionnariat individuel, figurent la crise financière de 2007-2008 et la prudence accrue, voire la défiance, des épargnants.

Le Baromètre de l'AMF confirme assez largement cette préférence pour les placements garantis :

- 52% des personnes interrogées refusent tout risque sur les placements, en dépit d'une faible rémunération ;
- 64% estiment avoir " peu " ou " pas du tout " confiance dans la Bourse.

Mais des signes d'un potentiel regain d'intérêt pour les actions

Pour la première fois en une décennie, une enquête constatait en 2017 un certain rebond du taux de détention des actions ⁽³⁾, concernant 8,7% de la population contre 7,6% 2016.

Certains résultats du Baromètre semblent montrer qu'un retour des épargnants vers les marchés actions est possible.

- 44% des Français jugent les placements en actions comme les supports les plus intéressants sur le long-terme ;
- 56% pensent qu'il s'agit d'une " bonne idée " pour diversifier ses placements ;
- Enfin 1/3 des particuliers exprime un intérêt pour la Bourse, une proportion identique à la part des Français qui accepterait une certaine prise de risque dans la perspective de meilleurs rendements.

Un horizon de placement long, la diversification et la rentabilité constituent les avantages des actions mis en avant par de nombreux épargnants : considérant que la préparation de la retraite est pour 7 personnes sur 10 une priorité d'épargne, les placements en actions semblent donc pouvoir répondre à ces exigences.



A propos de l'AMF

Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés. Visitez notre site www.amf-france.org

Contact presse :

Direction de la communication de l'AMF - Caroline Richard - Tél : +33 (0)1 53 45 60 39 ou +33 (0)1 53 45 60 28

En savoir plus

- La performance comparée des différentes stratégies d'épargne sur supports
↳ français
- La performance comparée des différentes stratégies d'épargne sur supports
↳ français - Synthèse

1ère édition du Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement (décembre
👇 2017)

👇 Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF - N° 27 - Février 2018

[1] Enquête menée auprès de 1200 personnes représentatives de la population française, âgées de 18 ans et plus. Afin de se doter d'un outil de référence, de parfaire sa connaissance des épargnants et de suivre ces indicateurs dans la durée, l'AMF entend publier à rythme annuel ce Baromètre.

[2] 53 milliards d'euros placés par les ménages français en 2016 en numéraire et dépôts – Banque de France, Compte nationaux financiers annuels.

[3] Etude Kantar TNS, mars 2017 portant sur la détention en direct ou dans des placements collectifs.

SUR LE MÊME THÈME

📡 S'abonner à nos alertes et flux RSS

LETTRE EPARGNE INFO SERVICE

ACTIONS

06 mai 2022

Lettre Epargne Info
Service n°30 - Mai
2022



TABLEAU DES INVESTISSEURS
PARTICULIERS

ACTIONS

19 avril 2022

Tableau de bord des
investisseurs
particuliers actifs - N°6
- Avril 2022



ACTUALITÉ

ACTIONS

08 avril 2022

Qui sont les
actionnaires
individuels ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02